

Stratégie de création des Aires protégées

Bilan et perspectives

CRB

31 janvier 2020



Crédit photo : Buchert



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

Sommaire et objectifs

- Introduction – Rappels sur les aires protégées et la SCAP
- Bilan de la Stratégie de création des aires protégées (SCAP) 2010-2019, en métropole et dans le Grand Est
- Présentation de la nouvelle Stratégie Nationale Aires protégées 2020-2030 en cours d'élaboration
- Propositions pour la territorialisation en Grand Est

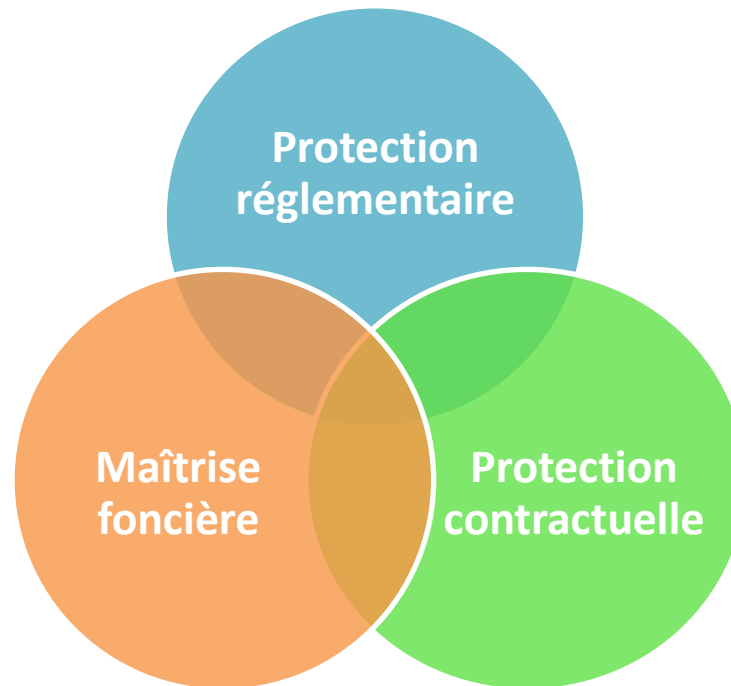
Objectif de la séquence

Partager avec les membres du CRB les éléments de bilan et leur vision de la SCAP

Recueillir les réactions sur la méthode et les enjeux phares en vue de sa territorialisation

Les aires protégées

- Définition de l'Union internationale pour la protection de la nature :
« un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés » (UICN, lignes directrices, 2008).»
- Quels outils disponibles pour la protection des espaces naturels ?



La Stratégie de création des aires protégées (SCAP)

Définition

Stratégie nationale visant à améliorer la **cohérence, la représentativité et l'efficacité du réseau métropolitain des aires protégées terrestres** en contribuant au maintien de la biodiversité, au bon fonctionnement des écosystèmes et à l'amélioration de la trame écologique.

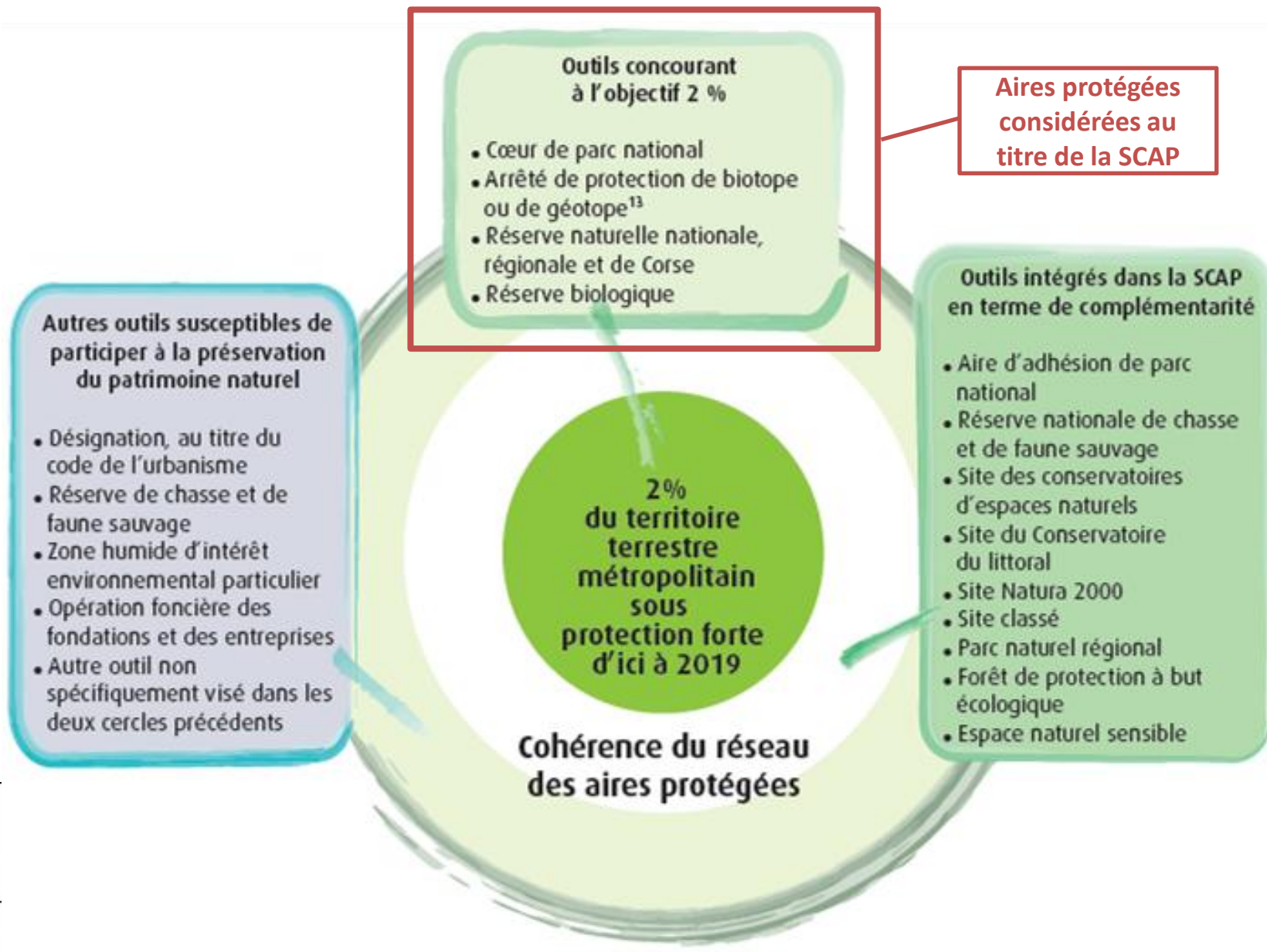
- Une des mesures prioritaires du Grenelle de l'Environnement, définie par la loi n°2009-967 du 3 août 2009

Objectif

Développer le réseau des aires protégées et placer au minimum **2% du territoire terrestre métropolitain sous protection forte à l'horizon 2019.**

- Définition d'une liste de projet de création d'aires protégées pour alimenter l'extension du réseau : les **Projets Potentiellement Eligibles (PPE)**

Les différents outils de la SCAP



Bilan quantitatif de la SCAP

Des résultats variables selon les régions

Au 1^{er} novembre 2019

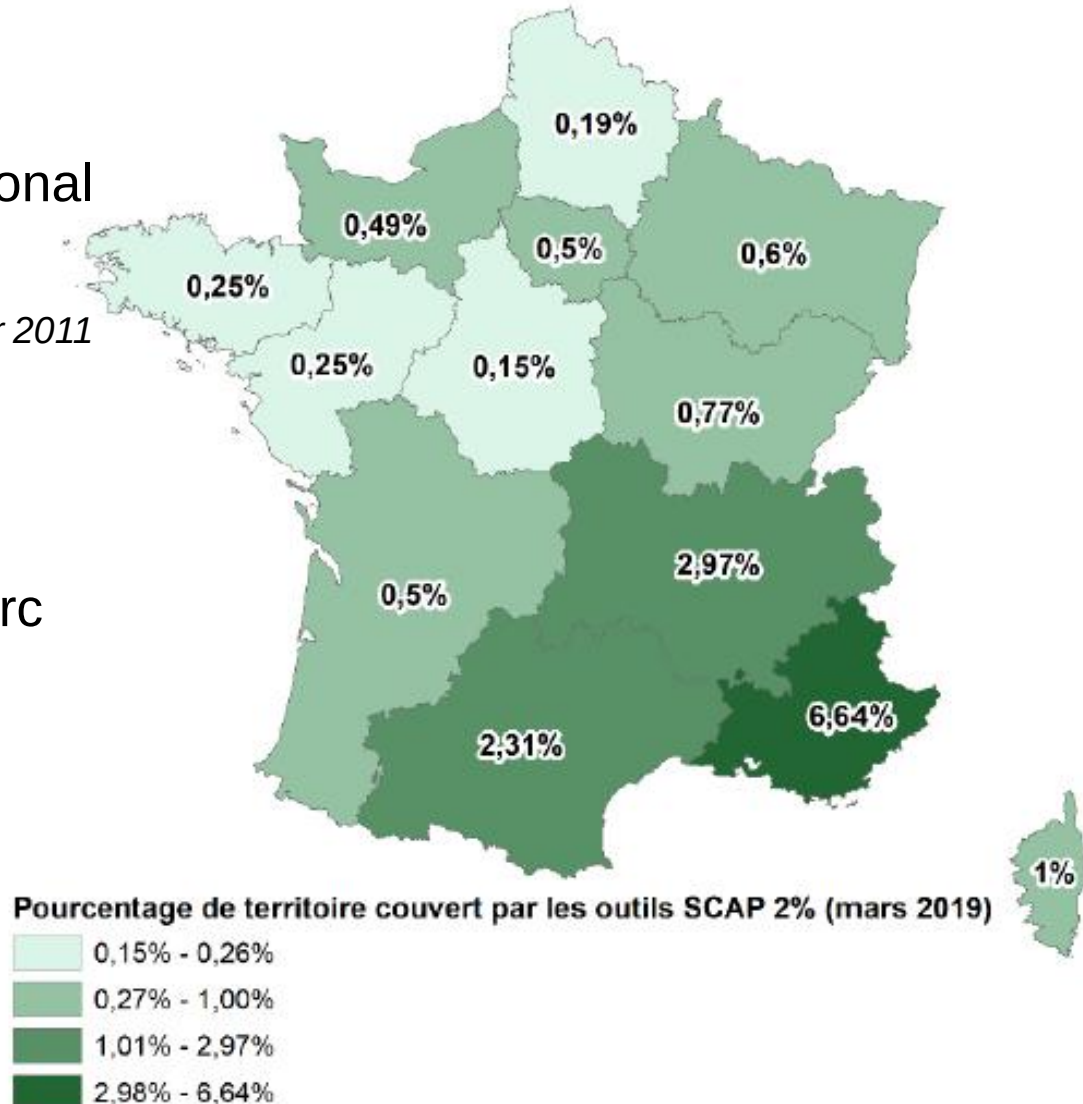
- 1.5% du territoire national sous protection forte

Pour mémoire, 1.27 % au 1^{er} janvier 2011

- 0.6% en Grand Est

Depuis la création du Parc National de Forêts

- 1.12 % en Grand Est



Bilan de la SCAP

- Projets figurant dans le Grand Est au titre de la SCAP

	Nombre de projets	Réalisés	En cours
Réserves naturelles nationales	1	0	1
Réserves naturelles régionales	9	5	0
Réserves biologiques	18	9	8
Arrêtés de protection de biotope	20	6	2
Outils à définir	5	0	1
Outils complémentaires	5	2	0
Total	58	22	12

- Mais aussi ...
 - Des projets concrétisés ou en cours hors SCAP
 - Création du 11^{ème} Parc national



Bilan de la SCAP

Dans le Grand Est :

- Les 20 projets réalisés au titre de la SCAP augmentent la surface sous protection forte de 4 200 ha
- Les projets en cours permettront de protéger 3 300 ha supplémentaires.
- Avec le parc national des forêts, on atteint aujourd'hui
 - **1,12 %** du territoire sous protection forte
 - **1,38 %** en ajoutant les sites classés au titre des monuments naturels et des sites



Aires protection forte

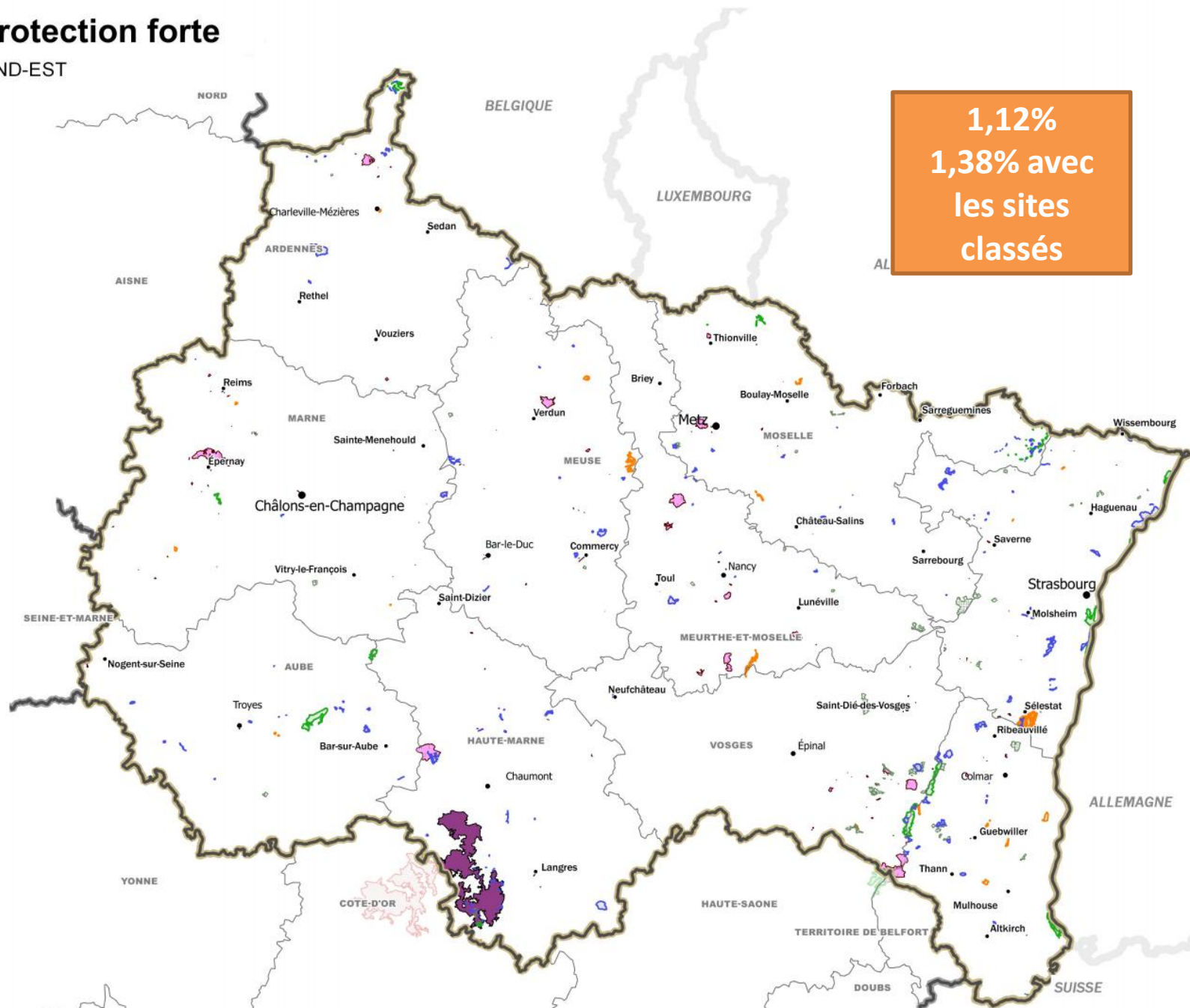
Région GRAND-EST

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

1,12%
1,38% avec
les sites
classés

Légende

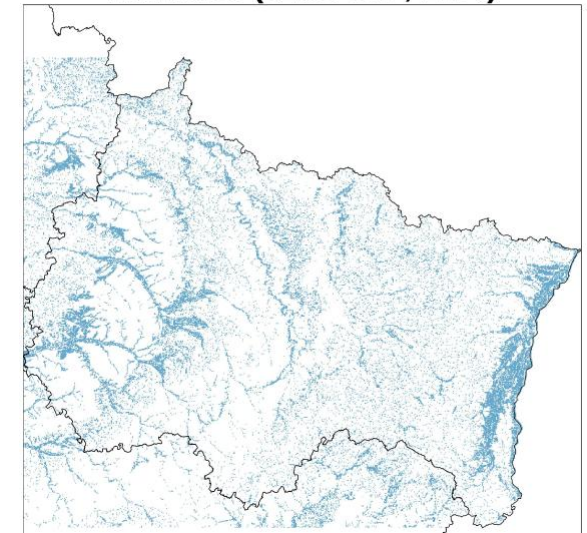
- APB
- RNN
- RB
- RNR
- PN cœur
- Site classé



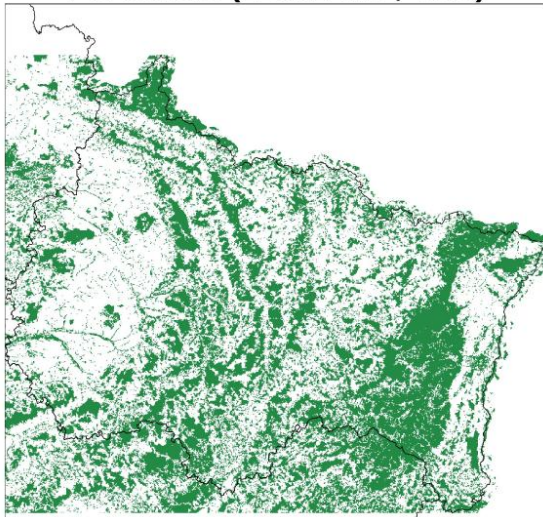
Aires protégées par type de milieux

	Part dans la Région Grand Est	Dont...dans des aires protégées
Milieux forestiers	40%	2,41%
Milieux ouverts	21%	0,33%
Milieux aquatiques	7%	2,72%
Milieux humides	14%	1%

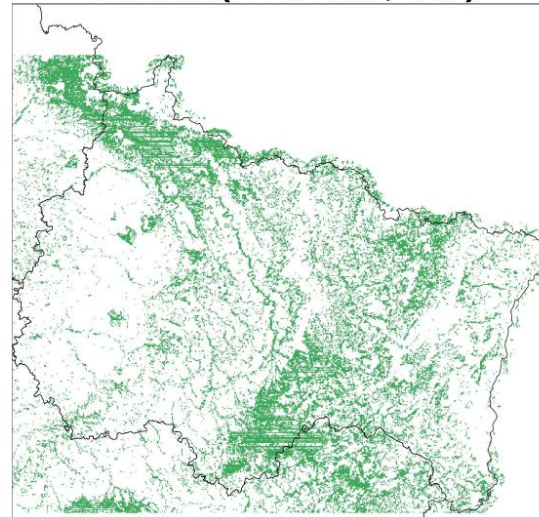
Humides (8285 km², 14%)



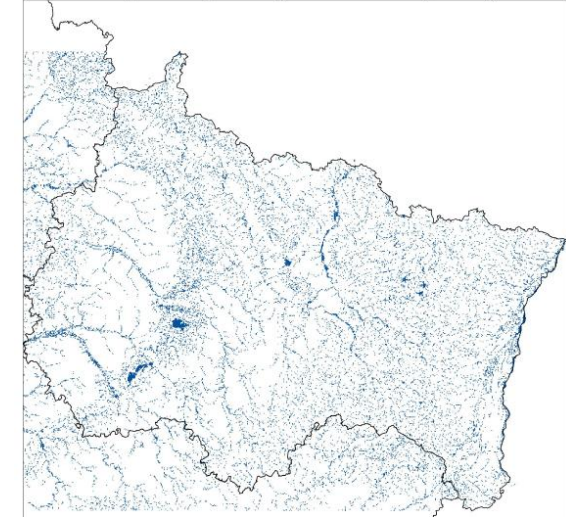
Forestiers (22902 km², 40%)



Ouverts (12159 km², 21%)



Aquatiques (4293 km², 7%)

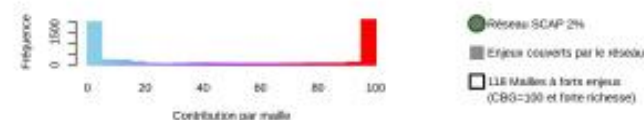
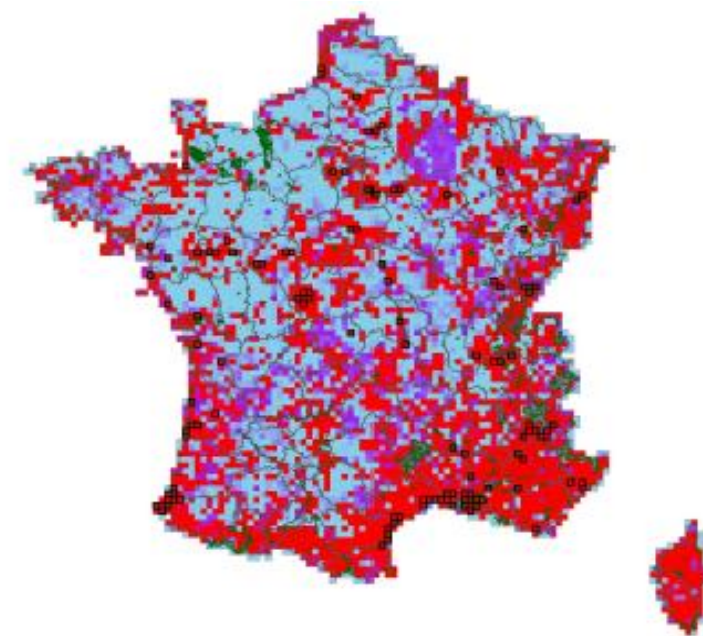
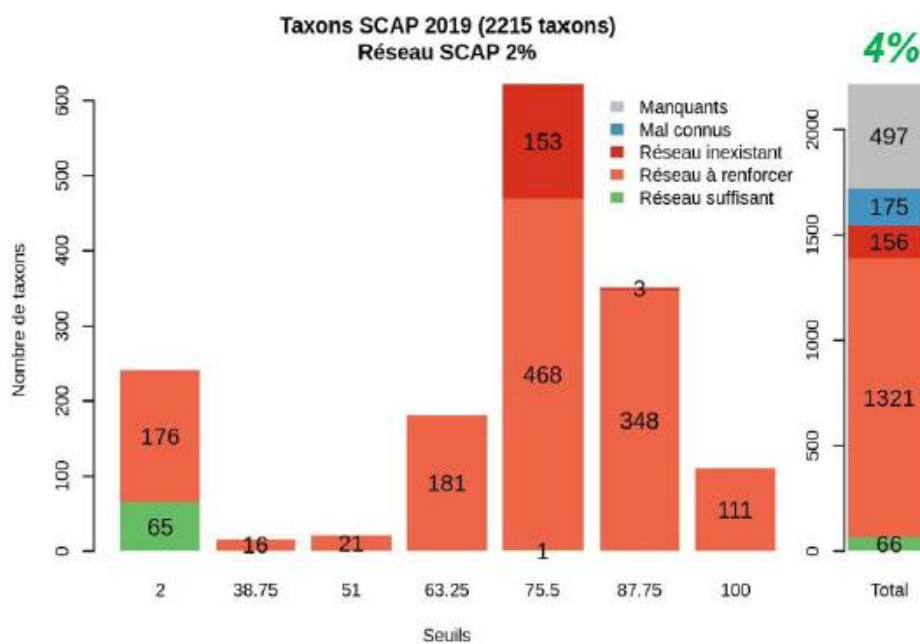


Atouts et faiblesses de la SCAP

- Si vous deviez définir en un mot le réseau des aires protégées et les outils réglementaires qui y sont associés vous considérez qu'il est
- La stratégie de création des aires protégées a-t-elle permis d'impulser une dynamique pour accroître de manière significative le réseau d'aires protégées ?
- Quels sont d'après vous les freins concernant la mise en œuvre de protection forte sur le territoire ?
- Quels seraient les leviers à mettre en œuvre dans la prochaine stratégie aires protégées ?

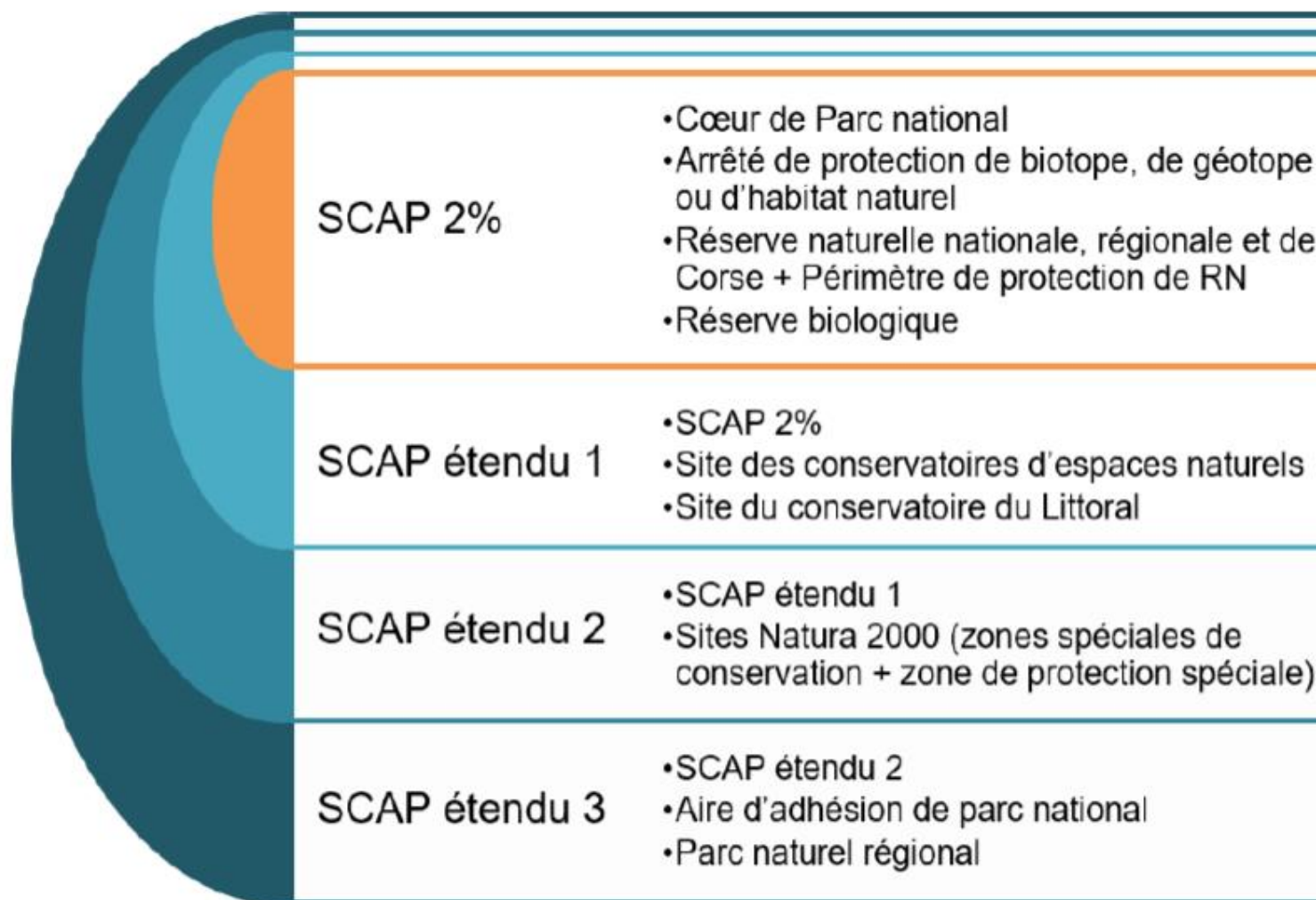
Diagnostic patrimonial

- Réalisé par l'UMS Patrinat
- Évaluation pour une liste d'espèces du niveau de prise en compte dans le réseau actuel d'aires protégées (données INPN)
- Identification des zones à enjeux de conservation



Diagnostic patrimonial

- Différents niveaux d'aires protégées considérés





Aires protection

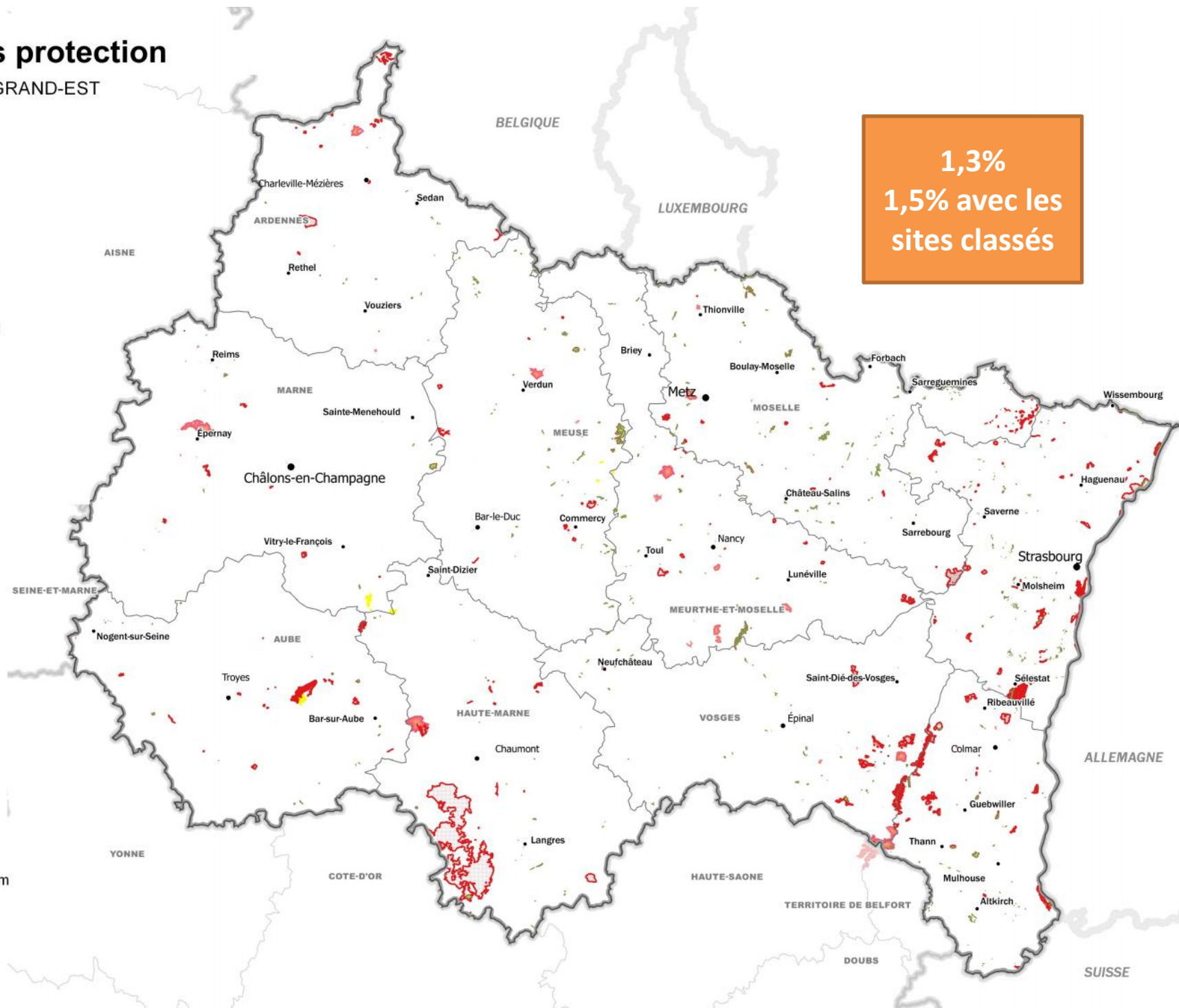
Région GRAND-EST

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Légende

- Site Conservatoire
- Conservatoire littoral
- Protection forte
 - PN COEUR
 - APB
 - RNR
 - RB
 - RNN
 - Sites Classés

1,3%
1,5% avec les
sites classés





Aires protection

Région GRAND-EST

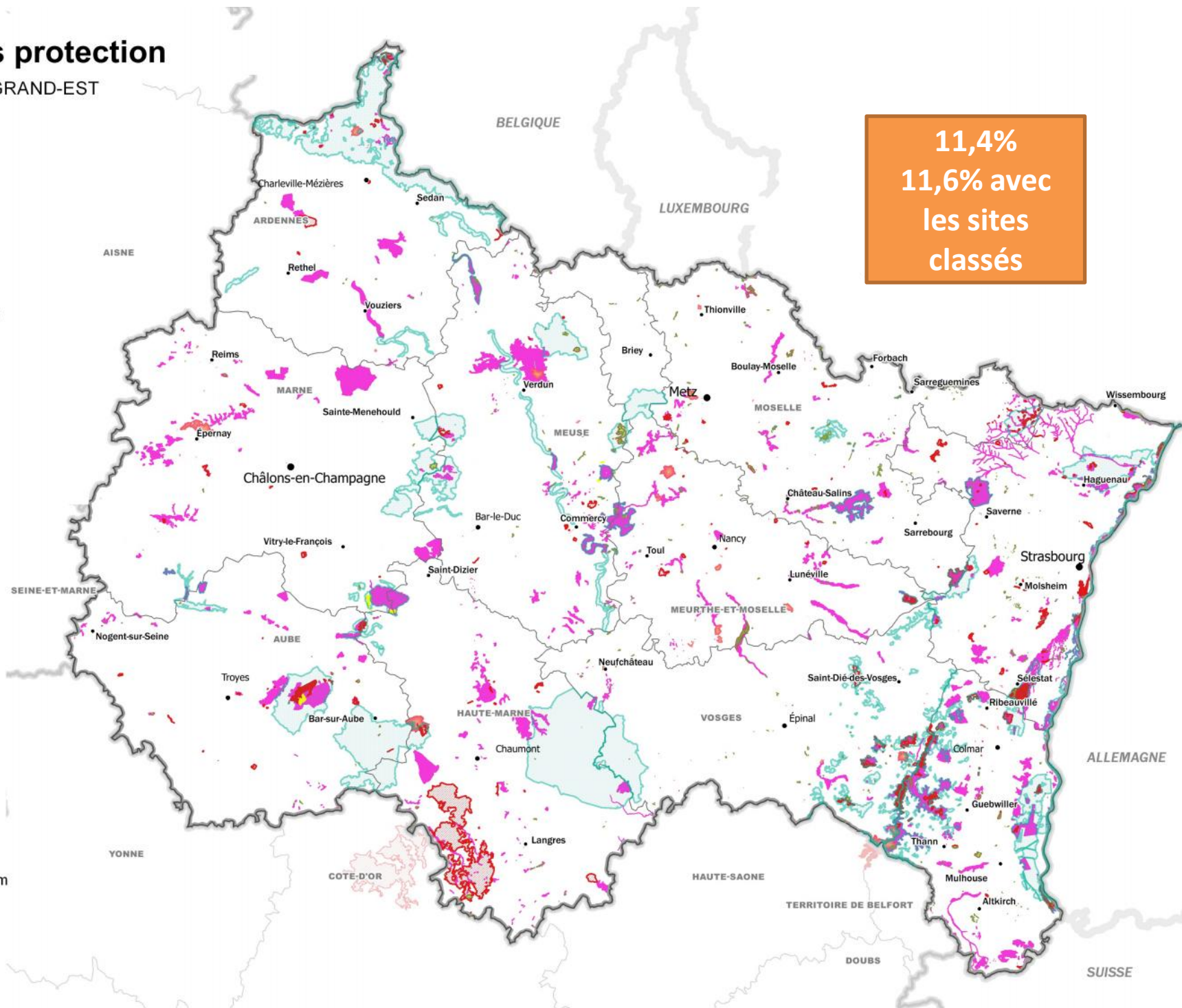
PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Légende

- Site_CEN
- Conservatoire littoral
- NATURA ZSC
- NATURA ZPS
- Protection forte**
- PN COEUR
- APB
- RNR
- RB
- RNN
- Sites Classés

11,4%
11,6% avec
les sites
classés

0 25 50 km





Aires protection

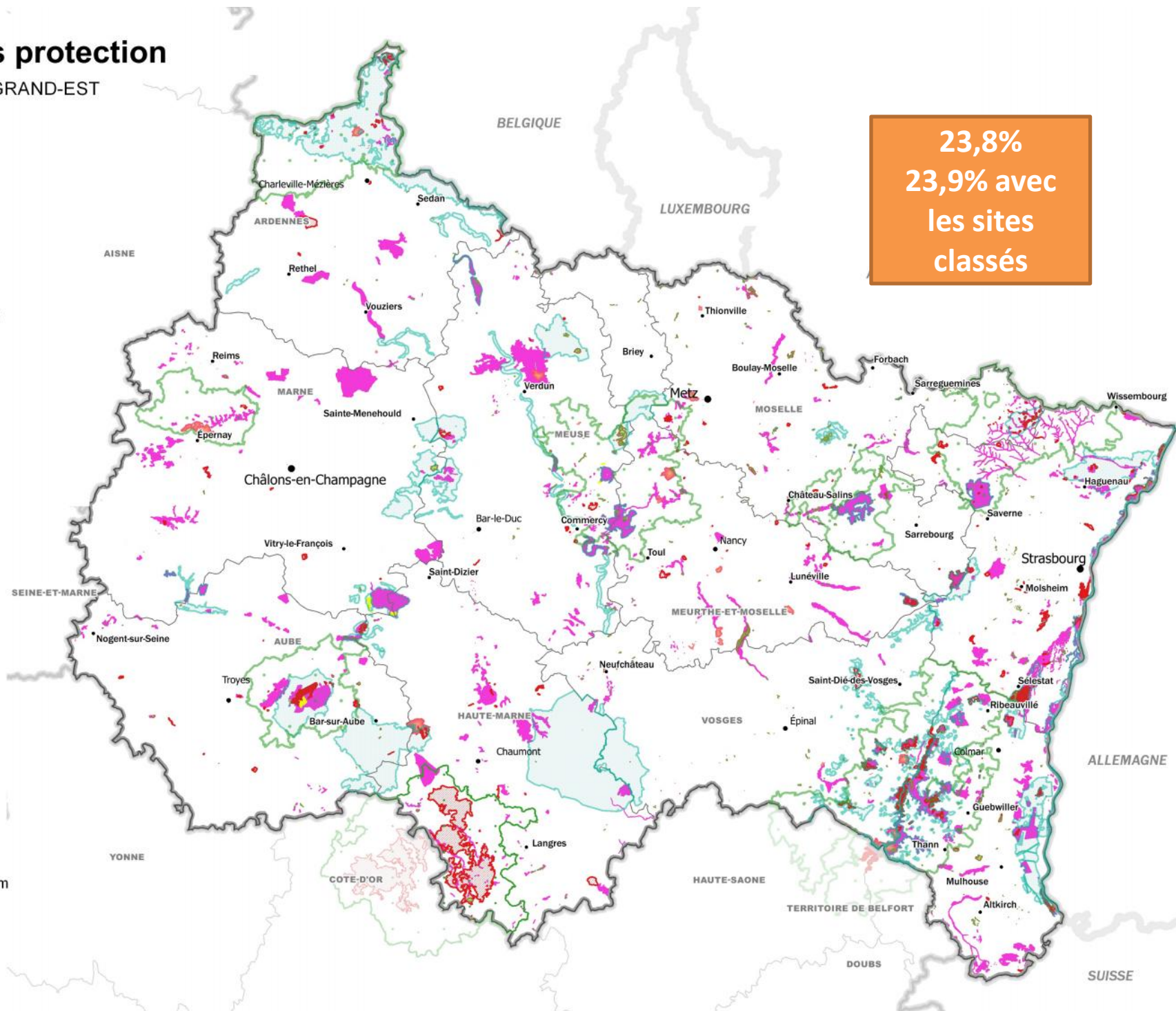
Région GRAND-EST

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Légende

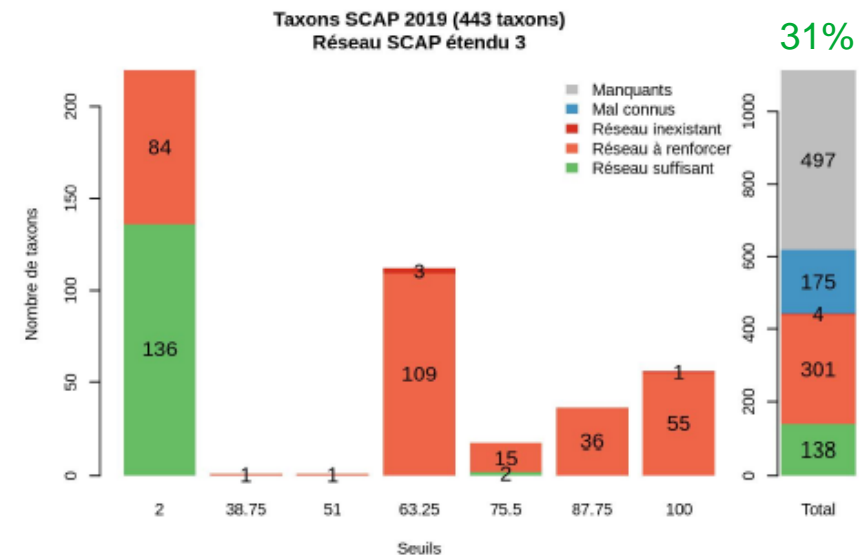
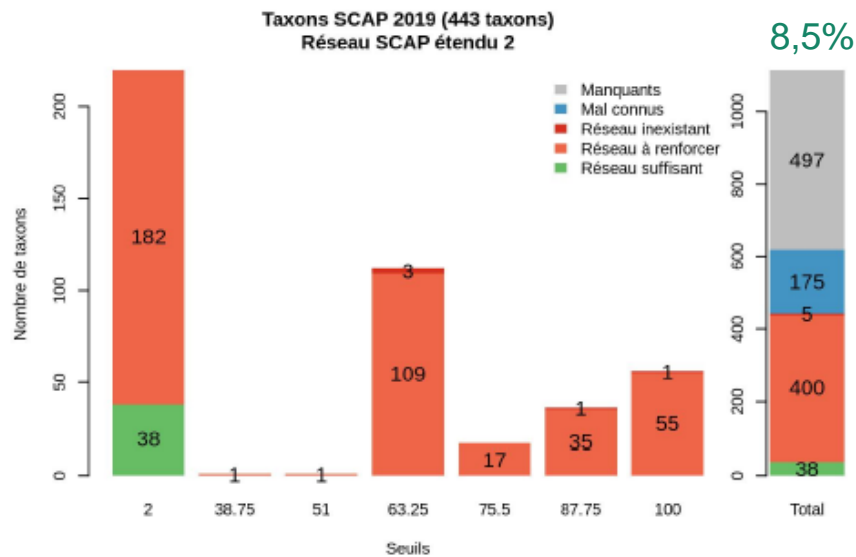
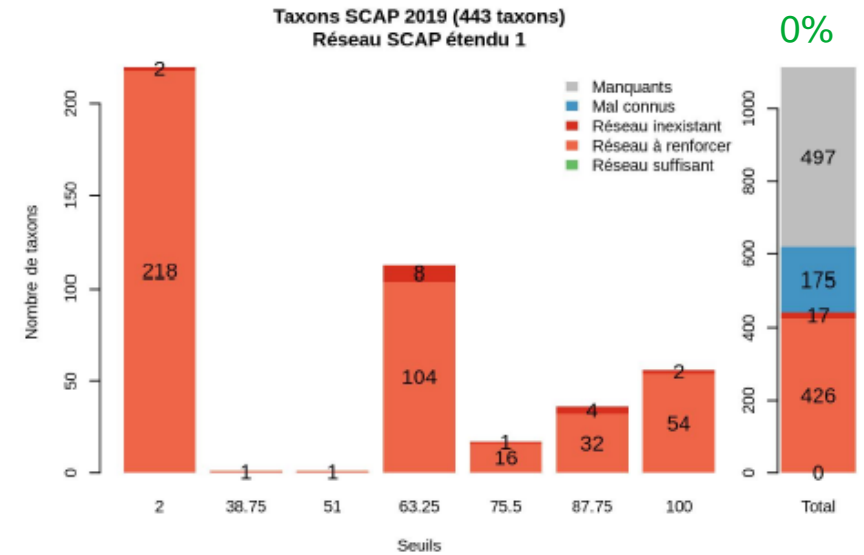
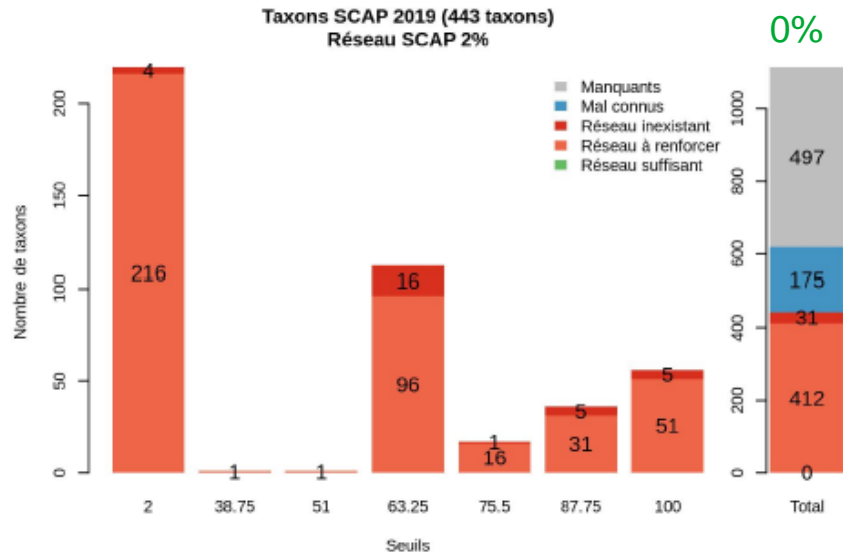
- Site_CEN
- Conservatoire littoral
- NATURA ZSC
- NATURA ZPS
- PN
- PNR
- Protection forte**
- PN COEUR
- APB
- RNR
- RB
- RNN
- Sites Classés

23,8%
23,9% avec
les sites
classés

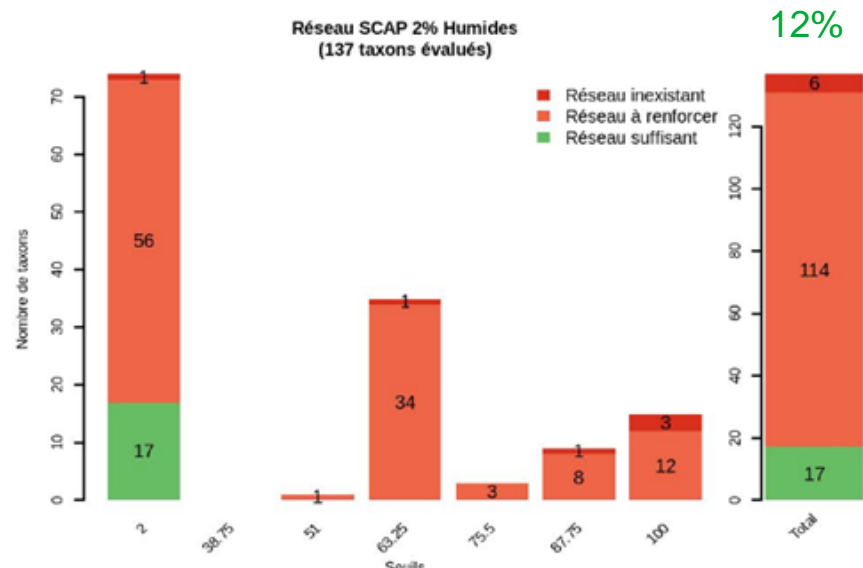
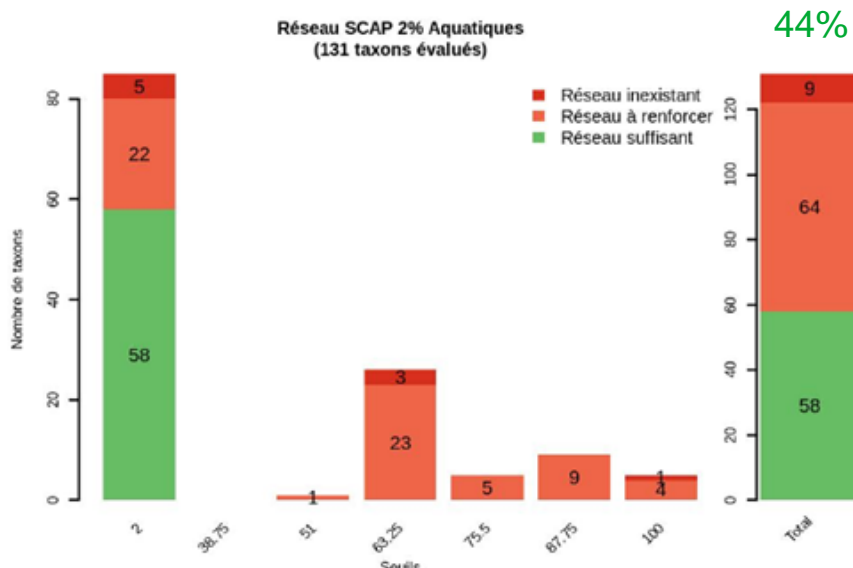
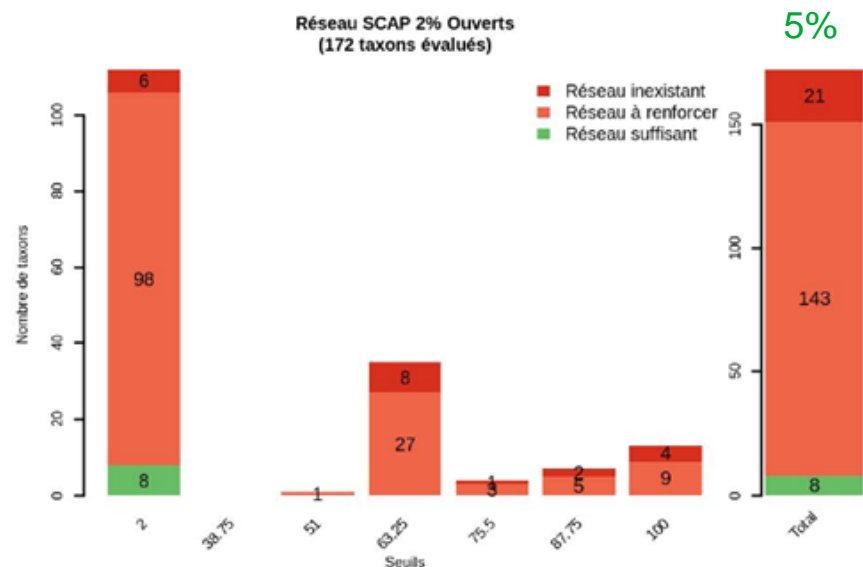
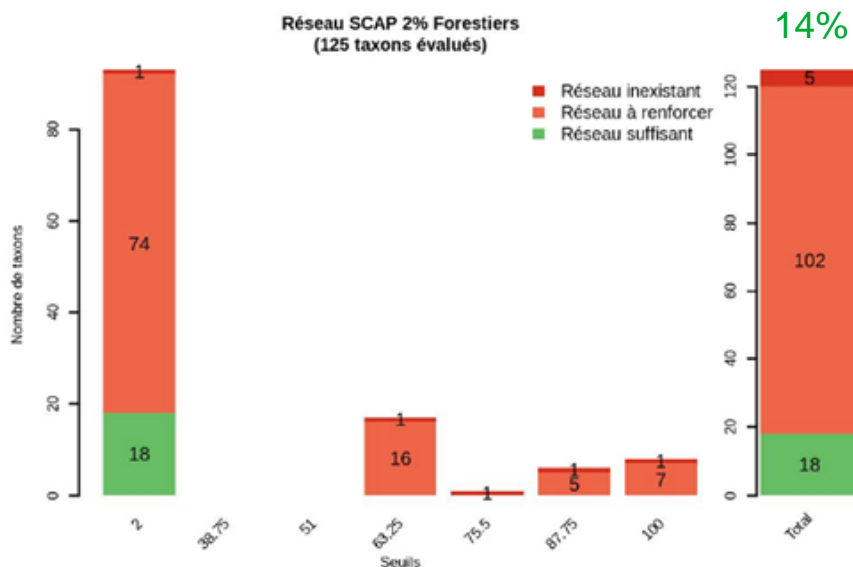


0 25 50 km

Résultats pour le Grand Est en fonction des différents niveaux d'aires protégées

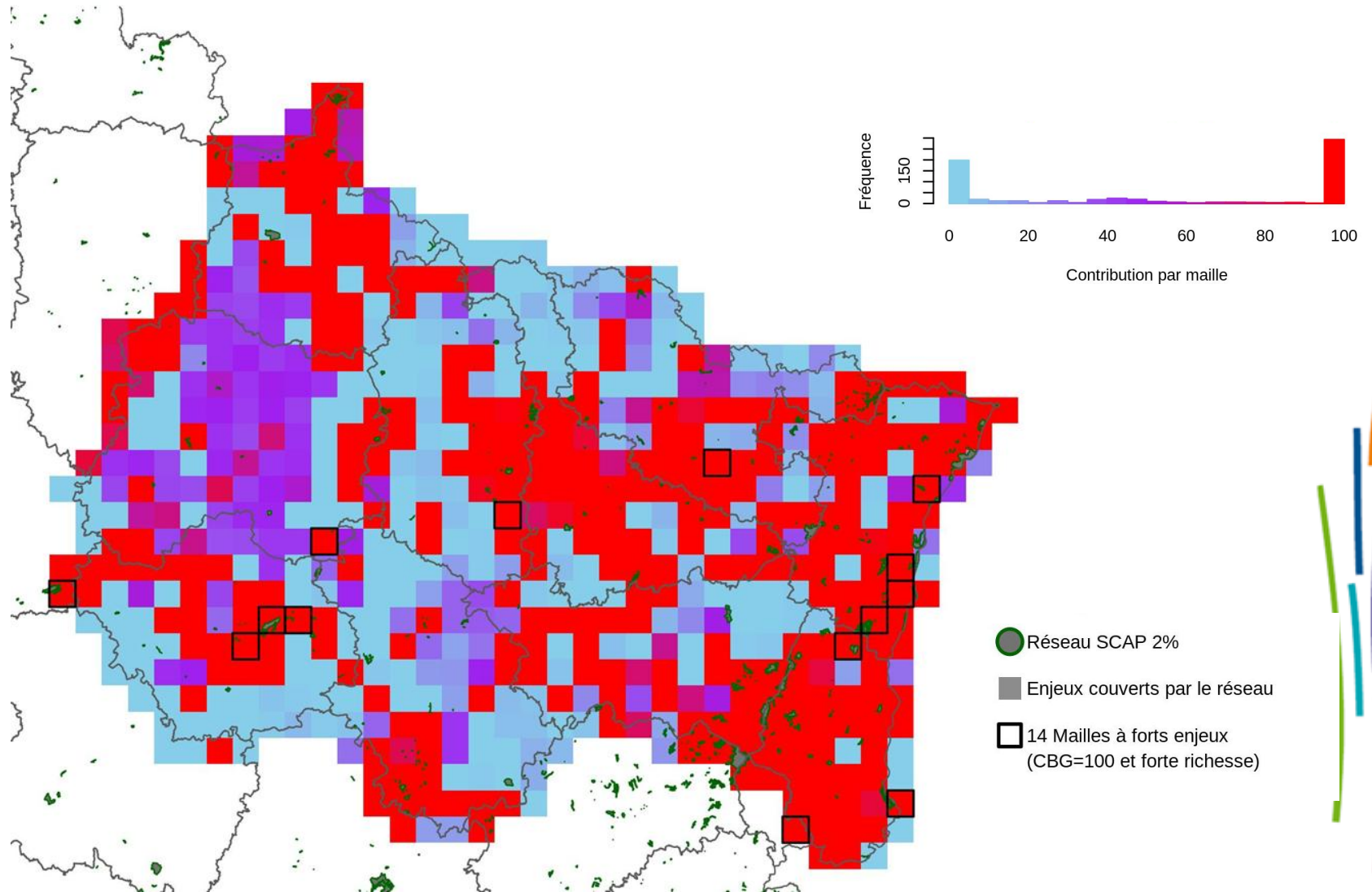


Résultats pour le Grand Est par type de milieu



Cartographie des zones à enjeux non couvertes par le réseau

SCAP 2%



Vers une Stratégie Nationale 2020 - 2030

- Une nouvelle Stratégie Aires Protégées terrestres et marines de métropole et d'Outremer :
 - Extension du réseau d'aires protégées et renforcement de la protection
 - Efficacité de la gestion
 - Financement des aires protégées
 - Gouvernance et intégration territoriale
 - Atténuation et adaptation au changement climatique

- Objectifs :

30 % d'aires protégées dont 1/3 sous protection forte et amélioration de l'efficacité de la gestion dans l'ensemble des aires protégées

- Calendrier

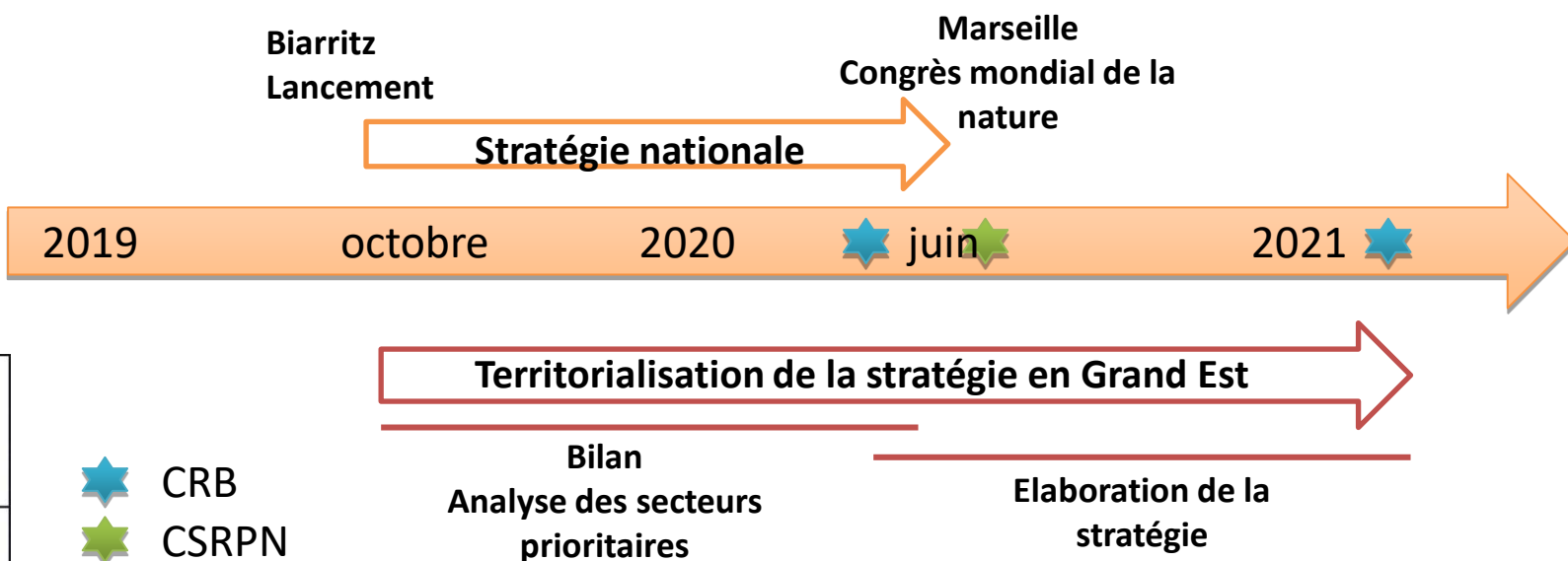
- Colloque de lancement le 25 octobre 2019 à Biarritz
- V1 d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2020
- Finalisation d'ici le congrès UICN à Marseille de juin 2020

Déclinaison en Grand Est

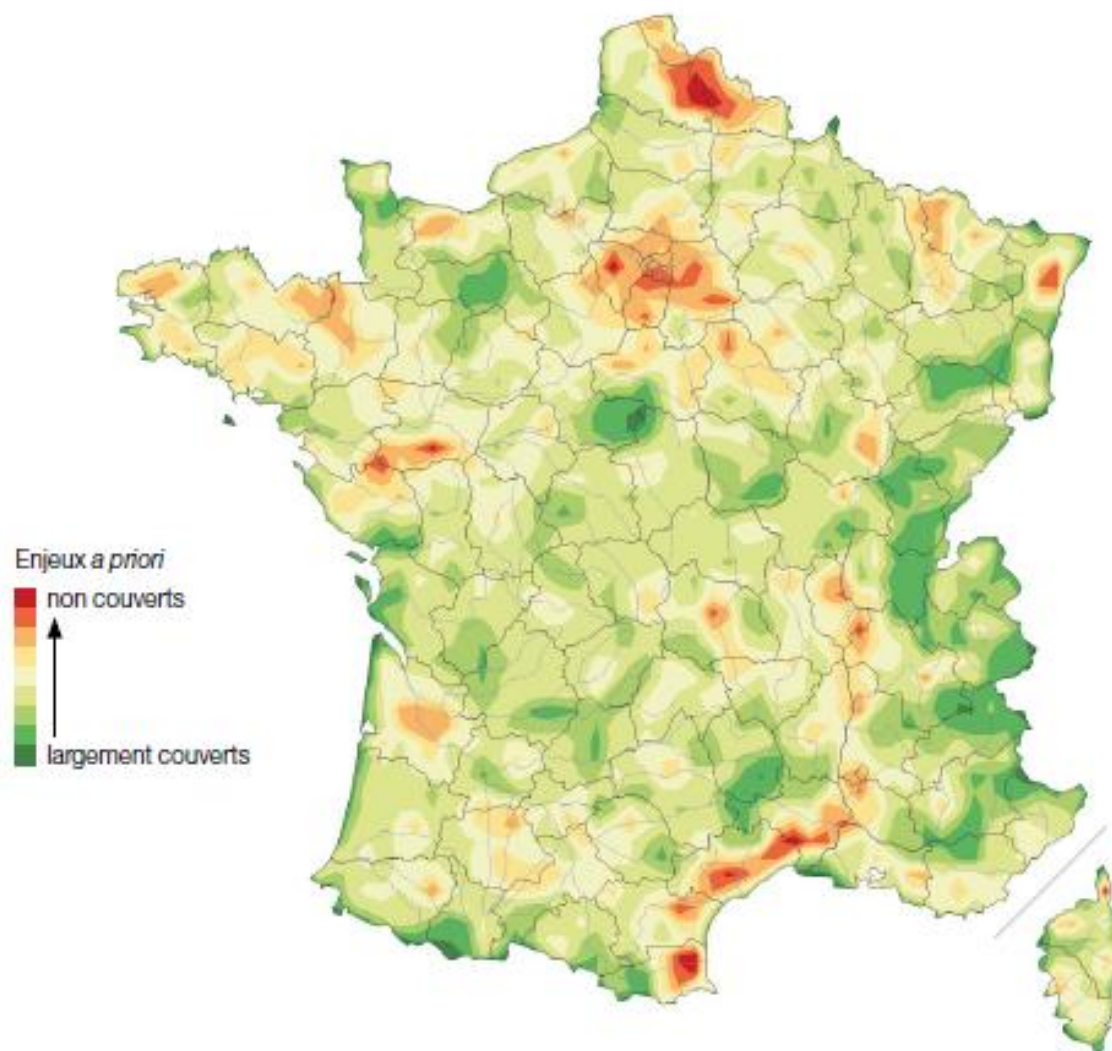
- Le périmètre exact des aires protégées et des aires sous protection forte sera défini par la stratégie nationale. Les indicateurs régionaux seront alors recalculés. Les indicateurs seront aussi calculés par région naturelle.
- Travail avec Odonat pour vérifier que les données disponibles au niveau local permettent de faire ressortir les mêmes mailles à enjeux fort que le diagnostic patrimonial
- Identification plus fine aux sein des mailles pour déterminer de nouveaux secteurs à protéger, utilisation notamment des cartographies des ZNIEFF de type 1
- Analyse des nouveaux projets au regard de ce diagnostic qui sera complété en 2020 par un travail sur les habitats
- Analyse des secteurs prioritaires par rapport aux pressions
- Validation de la méthode en CSRPN

Déclinaison en Grand Est (suite)

- Travail avec les acteurs du territoire sur les autres thématiques :
 - réflexion avec les stratégies foncières territoriales,
 - amélioration de la protection et de la gestion du réseau existant
 - mobilisation d'autres sources de financement
- Proposition structurée pour la prochaine plénière du CRB



Couverture des enjeux biodiversité par les aires protégées



Propositions pour la nouvelle stratégie aires protégées

- Sondage : Quelle est la priorité à donner la prochaine stratégie régionale ?
 - extension du réseau d'aires protégées et le renforcement de la protection
 - amélioration de l'efficacité de la gestion
 - recherche de nouvelles sources de financement des aires protégées
 - amélioration de la gouvernance et de l'intégration territoriale des aires protégées
 - atténuation et adaptation au changement climatique
- Quels sont les éléments à faire figurer dans la nouvelle stratégie ?
- Pensez vous que la méthode proposée est adaptée pour identifier les secteurs à enjeux ?

Comment améliorer le financement des aires protégées ?

Autres idées ...

